



MANIFESTONS LE JEUDI 29 MARS 2018 à 9H00
Devant la salle MONTISSON à SAINT JEAN LE BLANC (45)
POUR UNE PROTECTION SANTE ET SOCIALE A 100%
UNIQUE, UNIVERSELLE ET SOLIDAIRE
DE LA NAISSANCE A LA FIN DE LA VIE C'EST POSSIBLE !

REFUSONS LA CASSE DE NOTRE SYSTÈME DE SANTE ET DE LA SECURITE SOCIALE

Exigeons l'accès et la gratuité à des soins de qualité pour tous

Comme le tandem précédent HOLLANDE-TOURAINIE; le président MACRON et la ministre de la santé BUZIN veulent imposer une nouvelle cure d'austérité au financement de la protection sanitaire et sociale dans le cadre de leur proposition d'un énième plan santé 2018-2022. Il s'inscrit dans la poursuite des politiques libérales de réductions drastiques des financements publics de notre système de santé et de sécurité sociale pour répondre aux directives de l'Union Européenne.

Des économies de plus de 4 milliards d'€ du budget annuel d'assurance maladie sont annoncées nationalement :

- 1,465 milliards d'€ par des suppressions de lits et de personnels; des fermetures de services et d'hôpitaux de proximité;
- 1,490 milliards d'€ sur les ordonnances des produits de santé;
- 335 millions sur les actes médicaux;
- 240 millions par le contrôle et le refus des prescriptions d'arrêts de travail et de transports sanitaires;
- 90 millions par la lutte contre la fraude;
- 200 millions par une hausse du forfait journalier hospitalier;
- 100 millions en plus de participation des complémentaires de santé au financement de la convention médicale avec des répercussions sur les cotisations individuelles de ces complémentaires;
- 180 millions sur la gestion des soins;
- 65 millions de hausse de cotisations des professionnels de santé.



hospitalier dans tous les hôpitaux et établissements de santé publics des six départements qui sont programmées. Le PRS 2(Plan régional Santé) prévoit dans une estimation basse **les fermetures de 4 maternités; 6 sites ou services de chirurgie et 7 sites ou services de médecines.**

PAR NOTRE ACTION, EXIGEONS L'ARRÊT DE CETTE HECATOMBE DE MOYENS QUI PRÉPARE UNE VÉRITABLE CATASTROPHE SANITAIRE!

Le plan santé amplifie la déqualification, la dégradation de la sûreté des soins et la déshumanisation de l'hôpital public!

Les solutions préconisées par le Plan Régional Santé s'ajoutent à ces mesures d'économies. Elles reposent sur des transferts de compétences professionnelles pour remplacer, par exemple, le médecin par l'infirmière (la pratique infirmière avancée) sont à la fois hasardeuses et dangereuses. De même, le recours à la télémédecine ou l'information à la population sur l'accès à la santé par l'informatique (e-santé) ne remplacera pas le médecin ou le service de santé de proximité.

En région Centre-Val de Loire, ce sont des milliers de suppressions de lits et de postes de personnel

Le recours à l'hospitalisation ou l'accueil en institution pour les personnes handicapées enfants et adultes est fortement diminué. Le plan santé pousse à la réduction

de l'internat pour les enfants handicapés dans les institutions. Ce qui guide la démarche de l'ARS, c'est avant tout la réduction des moyens des établissements, le passage à la privation de la santé.

Quant à la multiplication des Maisons de Santé Pluri-professionnelles (MSP ou CPTS) elles ne pourront pas remplacer les hôpitaux publics de proximité et les

médecins traitants de famille au plus près des populations pour répondre à la hauteur de leurs besoins.

C'est un choix idéologique d'inversion de notre système de soins dont le pivot de l'organisation ne reposerait plus sur les hôpitaux publics de santé mais sur la médecine libérale et le secteur privé lucratif.

La CGT refuse :

- la maltraitance des personnes âgées et des personnels dans les EHPAD sans moyen, avec des salariés épuisés et culpabilisés;
- que les patients meurent faute de prises en charge et de soins dans des délais rapides;
- que le coût de la protection sociale repose de plus en plus sur les salariés et retraités, il faut supprimer la CSG, exiger le paiement des dettes patronales et de l'État;
- que la qualité des soins, les délais de consultations dépendent des moyens financiers des patients

Les moyens de faire autrement existent; exigeons-les pour relever le défi d'une protection sanitaire et sociale unique, universelle et solidaire garantissant à chacun une couverture de tous les risques inhérents à la vie de la naissance à la mort.

La CGT propose :

Développer le système de santé publique en lui donnant les moyens financiers par une hausse des cotisations sociales dans le cadre d'une hausse généralisée des salaires:

- pour les hôpitaux, aujourd'hui, asphyxiés par les restrictions;
- pour une médecine de proximité en développant les centres de santé avec des médecins salariés;
- avec l'augmentation du nombre d'étudiants en médecine, et l'ouverture d'un second établissement hospitalier Universitaire à Orléans;
- pour remettre en place la formation de médecins du travail en région centre;
- pour un plan massif de recrutement dans les hôpitaux, les maisons de retraites et les établissements médicaux sociaux pour enfants et adultes handicapés;
- pour en finir avec les dépassements d'honoraires qui entraînent le renoncement aux soins;
- pour développer les centres de diagnostic et d'imagerie afin de réduire les délais d'attente;
- pour la réouverture des établissements et services fermés.

C'est possible l'argent existe, puisque le secteur privé engrange des bénéfices pour ses actionnaires : cet argent doit plutôt servir à améliorer le système de Santé, il faut donc en finir avec les établissements privés lucratifs de santé.

Seule l'action massive et résolue des assurés sociaux permettra d'inverser l'orientation actuelle. Rien n'a jamais été octroyé aux salariés sans leur action. Plus que jamais il est temps de porter nos exigences de progrès social.

**L'AVENIR DE LA SANTE EN REGION CENTRE SERA DECIDE LE 29 MARS PAR LA CONFERENCE REGIONALE DE SANTE;
ET ENSUITE PAR LE CONSEIL REGIONAL ET LE PREFET DE REGION, FAISONS NOUS ENTENDRE!
REJOIGNEZ LA CGT, LE SYNDICAT QUI AGIT POUR L'INTERET GENERAL**

Des départs en car sont organisés par les unions Départementales pour se rendre à la manifestation.

Pour tous renseignements et réservations, vous trouverez les coordonnées de vos UD :

UD CGT 18 : 02.48.21.24.79

UD CGT 28 : 02.37.28.39.98

UD CGT 36 : 02.54.34.09.84

UD CGT 37 : 02.47.38.53.81

UD CGT 41 : 02.54.45.48.08

UD CGT 45 : 02.38.62.52.22